

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTE DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE LEFEBVRE**

2013-11-11 Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil Municipal de Lefebvre tenue à la salle du Conseil Municipal le 11^{ème} jour du mois de novembre 2013 à 20 :10 heures formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire à laquelle séance sont présents:

Monsieur le Maire, Claude Bahl

Les conseillers:

Lina Lacharité, Rachel Laflamme, Luc Bessette, Denis Laroche, François Parenteau & Roger Tessier

Madame Julie Yergeau, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

(13-11-196) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de la conseillère Rachel Laflamme et appuyé par le conseiller Roger Tessier et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

(13-11-197) ADOPTION PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par la conseillère Lina Lacharité et appuyé par le conseiller Denis Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil Municipal tenue le 1^{er} jour du mois d'octobre 2013 soit accepté tel que rédigé.

(13-11-198) APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par le conseiller Denis Laroche et appuyé par le conseiller François Parenteau et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes à payer suivants, présentés par la secrétaire-trésorière pour le mois de novembre 2013 soient acceptés et payés.

NO. BÉNÉFICIAIRE	DESCRIPTION	MONTANT
Employés municipaux	Salaires mois octobre	7 626.52\$
6584 Ministère des Finances	Inscription emploi Québec	109.00\$
6585 Petite Caisse	Timbres et frais de poste mois de septembre 2013	190.55\$
6586 Poste Canada	Média poste sans adresse mois de septembre 2013	140.79\$
6587 Vitrierie Baril 2001 Inc.	Termos pour porte extérieur	718.02\$
6588 Poste Canada	Timbres pour élection	217.30\$
6589 Hydro-Québec	Électricité bâtiments municipaux	1 742.87\$
6590 Reda Pia Franca Reda Rosaria	Remboursement de taxes	21.36\$
6591 Manon Noël	#30Buffet froid élection	78.00\$
6592 Automobile J.P. Yergeau Enr.	#5002370Ampoule pour camion	5.98\$
6593 Bahl Gérald	#29404Remboursement pièce pour camion de pompier	148.21\$

6594	Les entreprises Alain Bélanger	#1040 Coupage de branches	4 254.08\$
6595	Bell Canada	Lignes téléphoniques bâtiments municipaux mois octobre 2013	379.32\$
6596	Proulx Bertrand	Remboursement achat de couvres siège pour camion	57.48\$
6597	Christina Petit	Naissance 2013	150.00\$
6598	Les éditions Juridiques FD	#303960, 304828 Papeterie élection	1 009.54\$
6599	Laboratoires Environex	#QC30059, QC30423 Analyses d'eau bâtiments Municipaux	305.91\$
6600	Équipement San. Drummond	#289682,291407 Produits hygiéniques école & Centre communautaire	394.89\$
6601	Excavation Yergeau Enr.	#3579,3580 Changement du ponceau route O'Brien	4 765.17\$
6602	Groupe Ultima Inc.	#214314 Ajustement assurance pour réservoir église	87.00\$
6603	Hydro-Québec	Électricité luminaires de rue mois octobre	416.93\$
6604	L'industrielle Alliance	Assurance collective mois de novembre 2013	564.72\$
6605	Jacinthe Hébert	Naissance 2013	150.00\$
6606	Julie Yergeau	Remboursement repas pour élection	58.50\$
6607	Luc Girardot	#796061 Réparation plomberie Centre Communautaire	338.28\$
6608	Marché Sainte- Jeanne d'Arc	Quincaillerie mois octobre pour bâtiments municipaux	94.96\$
6609	Martech Inc.	#133768,133769 Panneaux de signalisation et cônes	946.13\$
6610	Mégaburo	Papeterie & lecture photocopieur	117.41\$
6611	MRC de Drummond	Réfection rôle, charges en inspection, Mutation mois septembre, Révision, Versement mois de novembre	7 912.51\$
6612	Municipalité de Wickham	#201324563 Formation en espace clos	162.02\$
6613	Municipalité de Durham Sud	Service incendie avril à septembre, facture pour préventionniste	20 023.72\$
6614	PG Solutions Inc.	Antivirus pour 2 ordinateurs	218.45\$
6615	Poste Canada	Médias poste sans adresse mois octobre	91.01\$
6616	RCL	Abonnement annuel centrale d'alarme	155.22\$
6617	RGMR Bas St-François	Versement quote part mois de novembre	3 914.00\$
6618	Rona	Quincaillerie pour voirie et bâtiments municipaux	246.09\$
6619	Le spécialiste du ponceau	#03916 Ponceaux pour la route O'Brien	3 862.19\$
6620	Telus	Frais pour cellulaires mois octobre	66.16\$
6621	Ultramar Ltée	#219387,247402 Huile à chauffage	1 409.98\$
6622	Visa Desjardins	Essence Camion, écran d'ordinateur, Produits ménagers, achat élection	811.73\$
6623	Télé- Communications Xittel Inc.	#835058 Frais d'hébergement site internet	194.77\$
6624	Excavation André Provencher Enr.	1 ^{er} versement déneigement des stationnements	1 494.67\$

DÉPÔT DES RAPPORTS DES REVENUS ET DÉPENSES COMPARATIFS

La secrétaire-trésorière dépose un état des revenus et dépenses comparatif de la municipalité depuis le 1^{er} janvier 2013, conformément à la loi. Les rapports sont joints en annexe "A".

DÉPÔT DU RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES PAR LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE SELON LE RÈGLEMENT 351

La secrétaire-trésorière dépose un rapport des dépenses autorisées selon le règlement numéro 351.

DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Il y a eu dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du Conseil selon l'article 357 de la Loi sur les Élections et les Référendums dans les municipalités;

- Claude Bahl, maire
- Luc Bessette, conseiller poste #1
- Rachel Laflamme, conseillère poste #2
- Denis Laroche, conseiller poste #3
- Lina Lacharité, conseillère poste #4
- Roger Tessier, conseiller poste #5
- François Parenteau, conseiller poste #6

DISCOURS DU MAIRE

Conformément à l'article 955 du Code Municipal, Monsieur Claude Bahl, maire, présente un rapport sur la situation financière de la Municipalité de Lefebvre en ce qui concerne les derniers états financiers et du dernier rapport du vérificateur, les réalisations pour l'année 2013, le programme triennal d'immobilisations et les orientations générales pour la prochaine année ainsi que du prochain programme triennal d'immobilisations. Dont copie est jointe au présent discours du maire pour en faire partie intégrante comme annexe « B ».

Qu'une copie du rapport du maire soit distribuée gratuitement à chaque adresse civique dans la municipalité.

(13-11-199) RENOUVELLEMENT ASSURANCES MUNICIPALES

CONSIDÉRANT le renouvellement des assurances municipales pour la période du 30 novembre 2013 au 30 novembre 2014;

Proposé par : Denis Laroche

Appuyé par : Luc Bessette

IL EST RÉSOLU que la Municipalité de Lefebvre renouvelle ses assurances municipales avec la « Mutuelles des municipalités du Québec » au coût de vingt mille neuf cent douze dollars (20 912.\$) incluant les taxes pour la période du 30 novembre 2013 au 30 novembre 2014;

Que des transferts de comptes soient effectués et affectés aux postes budgétaires suivants:

(02-701-20-421) 695.\$ pris dans le poste budgétaire
(02-702-92-421)

(02-701-20-421) 69.\$ pris dans le poste budgétaire
(02-701-24-421)

(02-190-00-423) 26.\$ pris dans le poste budgétaire
(02-701-24-421)

Que cette dépense soit prise dans les postes budgétaires (02-190-00-421), (02-190-00-423), (02-230-00-421), (02-320-00-421), (02-320-00-425), (02-340-00-421), (02-701-20-421), (02-701-24-421), (02-701-90-421), (02-702-30-421), (02-702-92-421);

Il est également résolu d'autoriser la secrétaire-trésorière à faire le paiement à « Groupe Ultima Inc. » au montant de 20 912.\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(13-11-200) FQM / PROGRAMME DE FORMATION 2014

CONSIDÉRANT le programme de formation 2014 de la Fédération Québécoise des Municipalités;

CONSIDÉRANT que les nouveaux élus doivent suivre la formation sur l'éthique et la déontologie en matière municipale moins de 6 mois après leur entrée en fonction;

Proposé par : Rachel Laflamme

Appuyé par : Denis Laroche

IL EST RÉSOLU d'autoriser Monsieur Luc Bessette à suivre la formation sur l'éthique et la déontologie;

Que la secrétaire-trésorière soit autorisée à faire l'inscription et le paiement à la FQM;

Qu'une somme de trois cent vingt dollars (320.\$) soit allouée pour la formation, prise dans le poste budgétaire (02-110-00-454);

Qu'une somme de soixante dollars (60.\$) soit allouée pour le remboursement des frais de déplacement et de repas.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(13-11-201) FORMATION OPÉRATEUR EN EAU POTABLE

CONSIDÉRANT la résolution (13-10-187) FORMATION OPÉRATEUR EN EAU POTABLE adopté le 1^{er} octobre dernier;

CONSIDÉRANT que Monsieur Bertrand Proulx ne peut suivre la formation d'opérateur en eau potable étant donné qu'il n'a pas certains préalables à cette formation;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire nommer un autre employé pour suivre la formation;

Proposé par : Lina Lacharité

Appuyé par : Denis Laroche

IL EST RÉSOLU que le conseil autorise Madame Lyne Tessier à suivre la formation comme opérateur en eau potable dès que cette formation sera disponible et accessible;

Que l'inscription de Madame Lyne Tessier soit envoyée à Emploi Québec et que des frais de 109\$ soit acquittés à l'ordre du Ministre des Finances, pris dans le poste budgétaire (02-320-00-454);

QUE la résolution (13-10-187) FORMATION OPÉRATEUR EN EAU POTABLE soit abrogée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(13-11-202) PAIEMENT DE FACTURE / EXCAVATION YERGEAU ENR.

CONSIDÉRANT la résolution 13-07-140 CREUSAGE DE FOSSÉ / ROUTE PLOYART adoptée le 8 juillet dernier;

CONSIDÉRANT que le coût des travaux est plus cher que prévu;

CONSIDÉRANT la facture numéro 3581 de Excavation Yergeau Enr. au montant de 1785.40\$;

Proposé par : Luc Bessette

Appuyé par : Roger Tessier

IL EST RÉSOLU par le conseil municipal d'accepter la facture de Excavation Yergeau Enr.;

Qu'un transfert de compte soit effectué au montant de trois cent quatre-vingt-onze dollars (391.\$), pris dans le poste budgétaire (02-320-00-649) et affecté dans le poste budgétaire (02-320-02-521) :

(02-320-02-521) 391.\$ pris dans le poste budgétaire
(02-320-00-649)

Que la secrétaire-trésorière soit autorisée à faire le paiement de la facture à Excavation Yergeau Enr. au montant de 1785.40\$, pris dans le poste budgétaire (02-320-02-521);

Que la secrétaire-trésorière soit autorisée à facturer à 9168-2872 Québec Inc. (Monsieur François Dénomée) la moitié des coûts concernant le temps de la pelle mécanique et le coût entier pour le transport de la terre, soit un montant total de 1 171.64\$ incluant les taxes nettes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(13-11-203) ACHAT ASPHALTE FROIDE

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de faire l'achat de 3 palettes d'asphalte froide afin d'avoir une réserve pour l'hiver;

Proposé par : Rachel Laflamme

Appuyé par : Denis Laroche

IL EST RÉSOLU par le conseil municipal d'autoriser l'achat de 3 palettes d'asphalte froide de JU Houle Inc.

Qu'un transfert de compte de mille dollars (1 000.\$) soit effectué, pris dans le poste budgétaire (02-320-00-522) et affecté dans le poste budgétaire (02-320-01-625) :

(02-320-01-625) 1 000.\$ pris dans le poste budgétaire
(02-320-00-522)

Qu'une somme de mille six cent cinquante dollars (1 650.\$) soit allouée pour cette dépense, prise dans le poste budgétaire (02-320-01-625).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(13-11-204) ACHAT PERCEUSE À COLONNE

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de faire l'achat d'une perceuse à colonne pour le garage municipal;

Proposé par : Lina Lacharité

Appuyé par : Denis Laroche

IL EST RÉSOLU que le conseil autorise l'achat d'une perceuse à colonne;

Qu'une somme de cinq cents dollars (500.\$) soit allouée pour cette dépense, prise dans le poste (02-320-00-643).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(13-12-205) ADHÉSION 2014 À L'OBV YAMASKA

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Lefebvre fait partie du bassin versant de la Yamaska;

CONSIDÉRANT que l'Organisme du bassin versant de la Yamaska (OBV Yamaska) sollicite la Municipalité de Lefebvre pour une contribution annuelle (année 2014) d'un montant de cinquante dollars (50.\$) comme reconnaissance de partenariat et engagement moral;

Proposé par : Denis Laroche

Appuyé par : Rachel laflamme

IL EST RÉSOLU par la Municipalité de Lefebvre de verser une contribution pour l'adhésion 2014 de cinquante dollars (50.\$) à l'Organisme de bassin versant de la Yamaska (OBV Yamaska);

Que la secrétaire-trésorière soit autorisée à faire le paiement à « OBV Yamaska » au montant de 50.\$, pris dans le poste budgétaire (02-130-00-494).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(13-11-206) SITE INTERNET / FEUILLET PAROISSIAL

CONSIDÉRANT que la Fabrique Sainte-Jeanne d'Arc demande à la municipalité la possibilité de publier le feuillet paroissial sur le site internet de la municipalité;

Proposé par : François Parenteau

Appuyé par : Lina Lacharité

IL EST RÉSOLU par le conseil d'accepter que le feuillet paroissial soit publié sur le site internet de la municipalité et que ce service remplace la commandite annuelle de la municipalité pour ce feuillet.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(13-11-207) DEMANDE DE MADAME GISÈLE MOULIN

CONSIDÉRANT que Madame Gisèle Moulin désire organiser des séances d'entraînement et demande à la municipalité la possibilité d'utiliser le centre communautaire ou l'église pour ces activités;

Proposé par : François Parenteau

Appuyé par : Denis Laroche

IL EST RÉSOLU que la municipalité accepte que des séances d'entraînement soient données au centre communautaire;

Qu'un tarif spécial de cinq dollars (5.\$) soit chargé à chaque réservation de salle;

Que Madame Gisèle Moulin soit responsable du ménage de la salle après chaque séance d'entraînement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(13-11-208) DEMANDE DE JIMMY LESSARD

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu une plainte concernant des poules et des lapins gardés par Monsieur Jimmy Lessard au 250, rue Desmarais;

CONSIDÉRANT que Monsieur Jimmy Lessard demande un délai pour se départir de ses animaux;

Proposé par : Roger Tessier

Appuyé par : Rachel Laflamme

IL EST RÉSOLU par le conseil d'accorder un délai jusqu'au 1^{er} mai 2014 à Monsieur Jimmy Lessard pour se départir de ses animaux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(13-11-209) TRANSFERTS DE COMPTES

CONSIDÉRANT que des virements de crédits doivent être effectués aux postes déficitaires au budget;

Proposé par: Denis Laroche

Appuyé par : Rachel Laflamme

IL EST RÉSOLU que conformément à la recommandation de la secrétaire-trésorière, le Conseil autorise les virements de crédits aux postes déficitaires au budget, soit les postes budgétaires suivants:

(02-130-00-414) 43.\$ pris dans le poste budgétaire
(02-130-00-459)

(02-130-01-232) 90.\$ pris dans le poste budgétaire
(02-130-00-459)

(02-130-01-262) 40.\$ pris dans le poste budgétaire
(02-130-00-459)

(02-190-00-141) 300.\$ pris dans le poste budgétaire
(02-190-00-522)

(02-190-00-232) 10.\$ pris dans le poste budgétaire
(02-190-00-522)

(02-190-00-242) 20.\$ pris dans le poste budgétaire
(02-190-00-522)

(02-190-00-262) 3.\$ pris dans le poste budgétaire
(02-190-00-522)

(02-701-20-141) 300.\$ pris dans le poste budgétaire
(02-701-20-660)

(02-701-20-232) 15.\$ pris dans le poste budgétaire
(02-701-24-232)

(02-701-20-242) 25.\$ pris dans le poste budgétaire
(02-701-24-242)

(02-701-20-252) 10.\$ pris dans le poste budgétaire
(02-701-24-252)

(02-701-20-262) 5.\$ pris dans le poste budgétaire
(02-701-24-262)

(02-701-20-522) 500.\$ pris dans le poste budgétaire
(02-701-24-660)

(02-701-90-522) 100.\$ pris dans le poste budgétaire
(02-701-90-690)

(02-702-91-262) 10.\$ pris dans le poste budgétaire
(02-702-91-990).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

PÉRIODE DE QUESTIONS

Je soussignée, Julie Yergeau, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lefebvre certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget pour les dépenses ci-haut.

Le 11 novembre 2013

Julie Yergeau, secrétaire-trésorière

CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

- MRC de Drummond : Rencontre d'information avec le coordonnateur en sécurité incendie
- MRC de Drummond : Procès-verbal du 2 octobre 2013
- RGMR Bas St-François : Procès-verbal du 21 octobre 2013

- Ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire : Réponse demande de subvention pour centre multifonctionnel
- Régie du bâtiment : Déclaration des tours de refroidissement à l'eau
- La Coop des Montérégiennes : Nouvelle COOP

(13-11-210) LEVÉE DE LA SÉANCE

Levée de la séance proposée par le conseiller François Parenteau et appuyée par la conseillère Rachel Laflamme à 21:30 heures.

Signé: _____
Claude Bahl, maire

Signé: _____
Julie Yergeau, secrétaire-trésorière